

Berufsausbildung 4.0 :

Conférence de presse commune de la Chambre des salariés et de la Chambre des Métiers du 5 mars 2018

en présence de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

Lundi, le 5 mars 2018 s'est tenue au Lycée Technique du Centre (LTC) une conférence de presse commune de la Chambre des Métiers et de la Chambre des salariés. Il s'agit de la deuxième conférence de presse commune des deux chambres qui se situe dans le cadre de leur collaboration étroite dans le domaine de la formation professionnelle. La conférence de presse a été rehaussée par la présence de Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et de Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse qui ont tenu à encourager et à soutenir les deux chambres dans leurs efforts communs pour promouvoir la formation professionnelle dans l'Artisanat.

Monsieur Jean-Paul Lenertz, directeur du LTC a tenu à souhaiter la bienvenue aux représentants de la presse. Il a remercié les deux Ministres pour leur présence qui est un témoignage de l'importance qu'ils accordent à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes. Il a également exprimé sa reconnaissance aux deux chambres d'avoir choisi son lycée pour l'organisation de leur conférence de presse commune.

Les différents intervenants de la Chambre des salariés et de la Chambre des Métiers ont profité de l'occasion pour mettre en avant un certain nombre d'initiatives et de propositions s'accroissant autour de quatre grands sujets : l'attractivité de l'Artisanat en tant que formateur et employeur, les propositions concrètes pour former mieux, les initiatives en matière de promotion de la formation et de la carrière dans l'Artisanat et l'outil d'aide à l'orientation « Basic-check ».

Monsieur Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, a avancé dès le départ deux chiffres pour souligner la place centrale de l'Artisanat dans l'économie et dans la société nationales : 7.250 entreprises et 84.500 personnes occupées, tendance sans cesse croissante sur les dernières années. Il a ensuite relevé le rôle fondamental de l'Artisanat dans la formation professionnelle, également à l'appui de deux chiffres clés : 6 qualifications dans 41 métiers différents. Ces quelques indicateurs permettent d'affirmer, selon Monsieur Oberweis, que l'Artisanat est un secteur attractif et dynamique et que la formation professionnelle dans un métier de l'Artisanat offre de solides perspectives d'emploi et de carrière professionnelle. Il a cependant insisté sur deux défis

majeurs auxquels l'Artisanat se trouve confronté et qui demandent des réponses dans les années à venir : l'équivalence (« Gleichwertigkeit ») entre la formation générale et la formation professionnelle avec la prise en compte des compétences technico-manuelles dans le processus d'orientation des jeunes et la perméabilité (« Durchlässigkeit ») entre les différents niveaux de qualification.

Monsieur Jean-Claude Reding, Président de la Chambre des salariés, a profité de son intervention pour formuler un certain nombre de propositions concrètes, partagées par les deux chambres, pour « former mieux » au niveau de la formation professionnelle. Notamment il a invité les responsables politiques non seulement à diversifier l'actuelle offre des formations professionnelles à tous niveaux, mais également de la compléter afin de créer une sorte d'escalier de transition des formations suivant le principe « *Kein Abschluss ohne Anschluss* ». De même un dispositif complet en matière d'orientation devra être conçu visant à encourager la progression des apprenants et à démêler les options et les choix possibles en matière de formations professionnelles. Dans ce contexte, les 2 chambres professionnelles ont proposé d'introduire au niveau national un test de positionnement et d'aide à l'orientation, le *Basic-check*, pour les élèves en amont de leur apprentissage afin de déterminer les connaissances et les savoir-faire pour vérifier l'adéquation du postulant au métier choisi et de pouvoir, le cas échéant, procéder à une nouvelle orientation vers un autre métier.

Finalement, deux initiatives concrètes ont été présentées en détail par les experts de la Chambre des Métiers et de la Chambre des salariés :

- la campagne de promotion de la formation et de la carrière dans l'Artisanat : d'Handwierk an seng Beruffer, d'Handwierk an seng Qualifikatiounen, d'Handwierk an seng Carrière ;
- le *Basic-check*, un outil d'aide à l'orientation.

Pour conclure, les deux Ministres et les Présidents des deux chambres ont insisté, une fois de plus, sur l'importance de rassembler toutes les idées et toutes les forces au niveau de la formation professionnelle qui est un domaine crucial à la fois pour assurer l'avenir des jeunes et pour préserver la compétitivité des entreprises.

Luxembourg, le 5 mars 2018

Communiqué par la Chambre des Métiers et la Chambre des salariés